



2023

20 AVRIL

SE PRÉPARER À LA REMONTÉE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE DES CFA

Les CFA doivent remonter chaque année à France compétences, un état de leur comptabilité analytique, par certification professionnelle, selon un cadre précis fixé par arrêté. Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'un CFA, souhaite se préparer à ce rendez-vous annuel.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Mesurer les enjeux de la remontée de la comptabilité analytique dans le nouveau système de l'apprentissage
- > Comprendre les attendus de France compétences
- > Evaluer l'impact du recours à la sous-traitance
- > Disposer d'une méthode de travail pour préparer en toute sécurité la remontée de la comptabilité analytique

PROGRAMME

COMPRENDRE L'ENJEU DE LA REMONTÉE DES COMPTES DES CFA

- > Financement de l'apprentissage : différencier prix de vente, coût de revient et niveau de prise en charge (NPEC)
- > Branches professionnelles : une mission de définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
- > France compétences : un encadrement des NPEC via une mission d'observation et de régulation des coûts en apprentissage

CONNAITRE LES OBLIGATIONS COMPTABLES DES OFA ET CFA

- > Comptabilité adaptée et comptabilité analytique
- > Formulaire et plateforme Karoussel

RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- > Onglet « Identité » de l'organisme déposant
Caractéristiques (SIRET, NDA, UAI, notion d'établissement principal...); Traitement de la sous-traitance (cas de délégation des enseignements/responsabilité pédagogique)
- > Onglet « Certifications »
Caractéristiques (code RNCP, certifications renouvelées en cours d'année); Effectifs concernés (enquête SIFA, calcul de l'effectif moyen, cas des apprentis sans employeur); Données complémentaires (taux de réussite, taux d'insertion, FOAD)
- > Onglet « Résultat analytique »
Charges (critères de qualification); Produits (Opco, Régions, entreprises....)

- > Onglet « Indicateurs » simplifiés de bilan
Immobilisations/subventions d'investissement (méthode d'affectation à l'apprentissage); produits Opco (engagements et encaissements); utilisation du « résultat apprentissage » (bénéfices ou excédents)

S'APPROPRIER LE CONTENU DU FORMULAIRE D'ENQUÊTE

- > Certifications visées et niveaux
- > Clés de répartition et méthodes utilisées
Disposer des informations nécessaires :
> L'identité de l'organisme et des établissements rattachés; les certifications en apprentissage rattachées à l'organisme; le compte de résultat simplifié; les indicateurs simplifiés de bilan; le compte de résultat analytique par certification
Respecter la procédure de remontée des comptes analytiques
- > Modalités pratiques : inscription et utilisation de la plateforme extranet Karoussel
- > Outils disponibles : formulaire type, notice d'information, guide utilisateur, document d'habilitation

Une intervention de France compétences d'une durée de 1h30 est prévue en fin de formation.

7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h

875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC
Pauses-café et déjeuner compris

Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

De 3 à 12 personnes maximum

PUBLIC

Toute personne (directeur général, directeur administratif et financier...) ayant en charge le renseignement du formulaire d'enquête

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

